



Présent.e.s ou représenté.e.s : David Vaidis, Maja Becker, Alexis Le blanc, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Stéphane Perrissol, Isabelle Faurie, Marie-Pierre Souyri (procuration à Sandrine Croity-Belz), Nathalie Bardouil (procuration à Alexis le Blanc)

Membre de droit non votant : Marie-Pierre Cazals (directrice du département)

Ordre du Jour

1. Vote du RD (vote électronique) du 14 mai 2024 (vote relatif aux professeurs visiteurs) et du RD (vote électronique) du 17 juin 2024 (Octroi d'une subvention à l'APSTOO)
2. Demandes du département PSTO pour la campagne d'emploi 2024-2025

Vote des RD précédents

RD du 14 mai 2024

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Le RD du 14 mai 2024 est adopté à **l'unanimité** des membres présents ou représentés

RD du 17 juin 2024

Vote (9votants)	NPPV : 0	ABS : 1	CONTRE : 0	POUR : 8
-----------------	----------	---------	------------	----------

Le RD du vote du 17 juin 2024 est adopté à **la majorité** des membres présents ou représentés

Demandes du département pour la campagne d'emploi 2024-2025

A. Demandes de maintien

● **Demande de maintien du support de poste PU de Psychologie du Travail (n° 535)**, ce poste actuellement occupé par Marie-Christine Lagabrielle sera vacant au 1^{er} octobre 2024.

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de la demande de maintien du poste de PU n°535 pour la campagne d'emploi 2024-2025.

● **Demande de maintien du support du poste de MCF en Psychologie Sociale du Travail et des Organisations (n°761).** Ce support était occupé par Patricia Rossi et suite à la promotion de celle-ci au 1^{er} septembre 2023, le poste a été mis au concours de la campagne d'emploi 2023-2024. Une quinzaine de dossiers de candidature ont été examinés par le COS, 5 candidat.e.s ont été retenus pour l'audition, 2 candidats se sont présentés à l'audition et un seul a été classé. Cette année il y avait 8 postes au concours nationalement dans notre discipline, ce qui explique le désistement des candidats à

l'audition. Le seul candidat classé, a également été classé en premier rang dans deux autres universités, au final il n'a pas accepté le poste à l'UT2J. Le recrutement étant infructueux, le département demande que le support du poste de MCF en Psychologie Sociale du Travail et des Organisations (n°761) soit maintenu, d'autant plus qu'il y aura le vivier nécessaire pour la prochaine campagne d'emploi 2024-2025.

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de la demande de maintien du poste de MCF n°761 en psychologie en psychologie du travail et des organisations pour la campagne d'emploi 2024-2025

● **Demande de maintien des 2 supports d'ATER pérennes (2 ETP)**

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de la demande de maintien des 2 postes d'ATER pérennes pour la campagne d'emploi 2024-2025

B. Demandes de création

1-Un poste de **MCF en psychologie sociale**. Depuis 2008, était demandé à la création un poste de PR en psychologie sociale expérimentale (CLLE), demande qui avait été interclassée par les CUFR de juillet 2022 et juillet 2023 en premier rang. La demande d'un poste de PU ne permettant plus de respecter l'équilibre PU/MCF dans l'équipe de recherche, il a été décidé de demander pour la campagne d'emploi 2024-2025 un poste de MCF.

2- Un poste **MCF en psychologie en psychologie du travail et des organisations** (LPS-DT). Interclassé n°4 par l'UFR en juillet 2013.

3- **Un poste de PAST en Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations** : compte tenu de l'engagement du Département de Psychologie sociale, du Travail et des Organisations dans quatre parcours de Master (PSTO /PAP /PS-RI/PEPSCO), un support de PAST constituerait un renfort précieux notamment dans le renforcement et le développement de relations avec le monde du travail et les partenaires institutionnels dans un contexte où le département projette de mettre en place l'alternance dans 2 des Masters rattachés au département.

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Les membres élus du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de ces 3 demandes de création de postes, dans l'ordre susmentionné pour la campagne d'emploi 2024-2025.

Relevé de décision établi par Marie-Pierre CAZALS, le 1^{er} juillet 2024

